



SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE POUR
L'EQUIPEMENT RURAL

Siège administratif : 31, rue des Clavières / B.P n°60040

86501 MONTMORILLON CEDEX

☎ 05.49.91.11.90 ☎ 05.49.91.62.66

COMITE SYNDICAL

du 10 AVRIL 2018

COLLEGE « TRAVAUX PUBLICS »

PROCES-VERBAL DE SEANCE

Date de convocation : 3 avril 2018

Date d'affichage : 23 avril 2018

Secrétaire de séance : Maryvonne TAVILIEN

Secrétaire auxiliaire Nathalie DURAND

Nombre de délégués en exercice : 195

Nombre de présents : 114

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 119

Le dix avril de l'an deux mille dix-huit, à 10h, le Comité syndical - Collège « Travaux Publics » du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural, s'est réuni en session ordinaire Salle de réunions de l'Espace Gartempe à Montmorillon, sous la Présidence de Monsieur Ernest COLIN.

⇒ Etaient présents :

COLIN E. – **Président** : PORCHET B – PROVOST J.P.- ROYER P. - **Vice-Présidents**

AUDOUX J.J. – BARBOT J.P. – BARRUSSEAU J.P. – BASTIERE V. - BEAU J. – BEAUJANEAU G. – BROQUET J.C. - BLANCHARD B. – BENOT J.- BODIN G. – BOSSEBOEUF G. – BOUCHET R. – BREGEON P. – CAILLAUD M. – CARTIER B. - CHARRON M. – CHASSIER Y. - CHATELLIER B. – CHAUVET O. – CHEBASSIER J. – CHEDOZEAU M. - CHEGARAY H. - CHEVAIS C. – CLEUET N. – COQUEMAS A. – COMBASTEL C. – COMBEAUD R. – CONDAC O. – COURTIoux J.C. – DARDILLAC R. – DAVIAUD C.- DAVID D.- DAZAS J. – DESROSES M.R. – du DOIGNON M. – DUTHEIL D.- EMERY G. - FOUCHER C. – FROMENTEAU M. – FRUCHON J. – GABARD J.P. – GATEFF S. – GAUTHIER J.C. – GEORGES A. – GIRARDEAU J.L. – GRANDIN R. – GRANGEON J. – GRAVELEAU C. – GRIMAUD M. – GUILLON B. – GUILLOT A. – GUYOT M. – HERAULT G. - HUGUENAUD G. – IRIBARREN J.F. - JARRY F. – JEANVOINE F. – JESBERGER G. – JOIE Y. - JOLAS-COLLIN S. – LAMY J. – LAURENCIER Y. – LE DREAU Ph. – LEBRAUD J. – LUSSEAU D. – MARCHADIER R. – MAGNIN B. – MAUDUIT J. – MELON J.P. – METAIS J. – MINOT P. – MONDON A. – MOULIN D. – NADEAU E. – NASSERON Th. – NEVIERE A. – NIVARD F. – NOIRAUT H. – OUISTE R. – OURZIK A. – OUVRARD Ph. - PACREAU J. – PAYEN J.Y. – PEIFFER E. – PHILIPPAULT D. – PIQUET M. - PORCHERON C. – PORTE M. – PREHER P.C. – PRIOU P. – PROUST J. – RAFFIN A. – RENAUD R. – RIGNAULT A. – ROBIN X. – ROCHER J. – ROCHER J.C. – RODIER B. - ROUSSE J.M. – ROUSSEAU M.C – ROY J. – SAUMONNEAU M. – SERVAT F. – SIROT R. – SOUBRY S. – SOUCHE G. – TAVILIEN M. – THIMONIER D. – TORTISSIER J. – VAUZELLE F. - **Membres du Comité.**

⇒ Etaient représentés :

Pouvoirs de ABAUX B. à COLIN E. – de MAUDUIT de PLESSIS G. à PROVOST J.P. – de PINGAULT G. à GAUTHIER J.C. – de TARTARIN Y à B. PORCHET – de TREMOUILHE M. à PRIOU P.

⇒ Etaient excusés :

AUDOUX F. – BAUDON J.C. – BEGUIER V. – BERNARD B. – BERNARD J.P. – BERTHELLEMY J.J. – BIGOT Ph. – BLANCHETON R. – BOUILLAULT G. – BOULOUX Y. – BOUTET J.C. – CERISIER J. – CIVIDINI L. – de TRISTAN J. – DELANNOY E. – DELIS G. – DUPUIS P. – FAROUX J.M. – FRADIN P. – GIRARD K. – GRIGNON L. – GUILLON J. – GUILLON A. – HULIN P. – JUSTICE M. – KLEINER V. – LAVILLE B. – LITT C. – LORAIN M. – MAISONNEUVE V. – MARTIN N. – MASSONET L. – MAUPETIT P. – MEYER B. – MOINE J.P. – MOREAU C. – MULTEAU G. – PELLETAN F. – PELLETIER Ph. – PETREAU M. – QUINTARD J. – RENAUD E. – ROBIN S. – ROLLAND C. – ROUSSEAU E. – SOURIAU C. – TRAUMAT E. – TREMBLAIS D. – TRINQUARD B. – VIAUD E. – VILETTE P. – VIOLETTE J.F. - **Membres du Comité.**

⇒ Assistaient également à la séance :

CATHALA J.P. – **Représentant du Comptable du Trésor** (BIENAIME A.)

MARTIN J. – **Délégué suppléant Cne de Bourg-Archambault**

AUDOUARD K – CARAMIGEAS C. - DURAND N – GABARD N. - GARCIA E – FAUVEL C - FROGER C - HOUDBERT S - MADEJ JL - PICARD M – PLISSON I – REVEILLAULT N – ROUZIERE I. - SAZARIN J - SIRONNEAU F- **Personnels du Syndicat.**

**N°C20180410_036 : DESIGNATION D'UNE SECRETAIRE DE SEANCE ET APPROBATION DU PROCES-
VERBAL DE LA SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2017**

Nombre de délégués en exercice : 195	Pour :
Nombre de présents : 114	Contre :
Nombre de pouvoirs : 5	Abstention(s) :
Nombre de votants : 119	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

□ Délibération :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9 ;

Vu les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural.

Après s'être assuré de l'obtention du quorum, le Président ouvre la séance.

Madame Maryvonne TAVILIEN, déléguée de la Commune de SILLARS, est désignée secrétaire de séance.

Il présente ensuite à l'Assemblée la nouvelle gouvernance du Syndicat suite aux élections du 23 février dernier, ainsi que les délégations de chaque Vice-Présidents.

Le procès-verbal de la séance du 1er décembre 2017 est adopté sans réserve.

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour composé des points suivants :

1/ Approbation du compte de gestion 2017 du budget annexe « travaux publics »

2/ Adoption du compte administratif 2017 du budget annexe « travaux publics » et affectation des résultats

3/ Ajustement du montant de l'autorisation de programme et des crédits de paiement de l'opération d'équipement 210 « Matériels roulants et engins »

4 / Vote du budget primitif « travaux publics » pour 2018

5 / Bordereaux des prix du budget annexe « travaux publics » main d'œuvre et matériels

6 / Conventions pour l'amélioration et l'entretien de la voirie :

- Communauté Urbaine de Grand Poitiers
- Communauté de Communes Vienne et Gartempe
- Groupement composé de l'ancien territoire de la Communauté de Communes de la Basse Marche

7 / Questions diverses :

- Modification de l'organisation au sein du pôle travaux

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

**N°C20180410_037 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017
DU BUDGET ANNEXE « TRAVAUX PUBLICS »**

Nombre de délégués en exercice : 195	Pour :
Nombre de présents : 114	Contre :
Nombre de pouvoirs : 5	Abstention(s) :
Nombre de votants : 119	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

☐ Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9 et L.2121-31 et L.1612-12,
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural.

Il convient de rappeler que le **compte de gestion** est établi pour chaque budget par le Receveur du Syndicat dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice. Celui-ci reprend dans ses écritures les résultats de l'exercice précédent et retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes. Il doit correspondre en tout point avec le Compte Administratif.

Sur proposition du représentant du Receveur du Syndicat, le Comité décide :

- **D'approuver le compte de gestion 2017 du budget annexe « travaux publics » qui sera annexé au compte administratif ;**
- **D'autoriser le Président à signer tous les documents constituant le compte de gestion 2017.**

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

**N°C20180410_038 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET ANNEXE
« TRAVAUX PUBLICS » ET AFFECTATION DES RESULTATS**

Nombre de délégués en exercice : 195	Pour :
Nombre de présents : 113	Contre :
Nombre de pouvoirs : 4	Abstention(s) :
Nombre de votants : 117	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

☐ Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9 et L.1612-12 et L.1612-13,
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural
- Vu** le budget primitif 2017 et les décisions modificatives prises au cours de l'exercice.

Monsieur Bernard PORCHET, Vice-Président en charge des finances, présente le rapport qui suit :

Le **compte administratif du budget annexe « travaux publics »** du Syndicat est présenté selon la **nomenclature comptable M14**. Il fait l'objet d'un rapport de présentation joint en annexe du présent document (⇒ annexes : rapport de présentation et tableau détaillé).

Celui-ci doit être identique au compte de gestion, mentionner les résultats repris de l'exercice précédent et préciser également les restes à réaliser, dont un état doit y être joint.

Conformément au C.G.C.T. et au règlement intérieur des Assemblées, le Comité syndical doit élire un nouveau Président de séance. Toutefois, le Président du Syndicat peut assister aux débats, sans prendre part aux votes.

Après en avoir délibéré, le Comité décide :

- **D'adopter le compte administratif 2017 du budget annexe « travaux publics » et d'affecter les résultats comme suit :**

1) RESULTATS 2017 :

▪ **Fonctionnement :**

Un résultat 2017	95 937,01 €
Un report de l'exercice N-1	1 486 810,52 €
Soit un résultat cumulé de	1 582 747,53 €

▪ **Investissement :**

Un résultat 2017	61 814,98 €
Un report de l'exercice N-1	97 126,47 €
Soit un solde d'exécution de	158 941,45 €
Un besoin de financement des RAR de	194 950,00 €
Soit un résultat cumulé de	- 36 008,55 €

2) AFFECTATION DES RESULTATS :

Résultat de fonctionnement reporté (002)	1 546 738,98 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	36 008,55 €
Excédent d'investissement cumulé (001)	158 941,45 €

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

**N°C20180410_039 : AJUSTEMENT DU MONTANT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT DE L'OPERATION D'EQUIPEMENT 210
« MATERIELS ROULANTS /ENGINs »**

Nombre de délégués en exercice : 195	Pour :
Nombre de présents : 114	Contre :
Nombre de pouvoirs : 5	Abstention(s) :
Nombre de votants : 119	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

☐ Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9 ;
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural.
- Vu** la délibération en date du 4 décembre 2014 portant ouverture de l'autorisation de programme,
- Vu** les délibérations en date du 27 novembre 2015 et du 6 avril 2017 portant modification de l'autorisation de programme.

Le Directeur présente le rapport suivant :

Il conviendrait au regard du montant des réalisations de l'année 2017 et d'un incident intervenu sur un chantier, d'apporter des ajustements à l'opération d'équipement N°210 « Matériels roulants/engins ».

Ainsi, l'acquisition de la balayeuse aspiratrice n'ayant pas été réalisée sur l'exercice, **les crédits de paiement de l'année 2017 sont arrêtés à 194 950 € (contre 368 000 €).**

Pour 2018, ils sont réévalués à 357 000 € (181 500 € initialement), pour tenir compte notamment :

- du renouvellement de la balayeuse aspiratrice à hauteur de 180 000 €,
- du remplacement d'un chariot élévateur pour les chantiers (20 000 €) et d'une petite chargeuse d'occasion (30 000 €). Ces deux matériels viendront en substitution de ceux endommagés par un incendie aux origines accidentelles en fin d'année dernière.

Le montant global de l'autorisation de programme passe ainsi de 1 192 607.10 € à 1 195 057.10 €.

Après en avoir délibéré, le Comité décide :

- **D'autoriser l'ajustement du montant de l'autorisation de programme et des crédits de paiement de l'opération d'équipement N°210 « matériels roulants/engins » dont le détail figure en annexe.**

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

<u>Nombre de délégués en exercice</u> : 195	Pour :
<u>Nombre de présents</u> : 114	Contre :
<u>Nombre de pouvoirs</u> : 5	Abstention(s) :
<u>Nombre de votants</u> : 119	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

□ Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9 et L.1612-1 à L.1612-20 ;
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural.

Le rapport suivant est présenté par le Vice-Président, Bernard PORCHET :

Avant de procéder au vote du budget annexe « travaux publics », il convient d'examiner le rapport de présentation joint en annexe.

Après en avoir délibéré, le Comité décide :

- D'adopter le budget primitif 2018 dont les sections de fonctionnement et d'investissement peuvent être synthétisées de la façon suivante :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 451 600,00 €	2 904 861,02 €
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté	- €	1 546 738,98 €
Total de la section d'exploitation		4 451 600,00 €	4 451 600,00 €

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	492 100,00 €	492 100,00 €
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent	194 950,00 €	- €
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	158 941,45 €
	Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	- €	36 008,55 €
Total de la section d'investissement		687 050,00 €	687 050,00 €
TOTAL du BUDGET (exploitation + investissements)		5 138 650,00 €	5 138 650,00 €

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

**N°C20180410_041 : BORDEREAUX DES PRIX DU BUDGET ANNEXE « TRAVAUX PUBLICS »
MAIN D'ŒUVRE ET MATERIELS**

Nombre de délégués en exercice : 195	Pour :
Nombre de présents : 114	Contre :
Nombre de pouvoirs : 5	Abstention(s) :
Nombre de votants : 119	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

□ Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9 ;
Vu les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural.

Le rapport suivant est présenté par le Président :

Comme chaque année, il est proposé au Comité d'actualiser les bordereaux des prix ci-après qui seront appliqués à compter du 1^{er} avril 2018 :

1/ BORDEREAU DES PRIX pour les ETUDES :

	TARIFS JOURNALIERS	
	ANNEE 2017	ANNEE 2018
INGENIEUR	500 €	500 €
TECHNICIEN	400 €	400 €
DESSINATEUR	300 €	300 €

2/ BORDEREAU DES PRIX → MAIN D'ŒUVRE ET MATERIELS :

Le **coût horaire main d'œuvre** est calculé en additionnant les charges de personnel et les charges de structure (*petits matériels, EPI, fournitures administratives, petits équipements, entretien bâtiment, ...*), que l'on divise par le nombre d'heures effectuées par les agents (heures réelles chantiers ⇨ 23 agents en 2017).

Celui du **coût horaire de chaque matériel** tient compte des amortissements, des frais d'assurance, des frais d'entretien et du carburant consommé par chaque matériel.

	TARIFS HORAIRES (HT)	
	ANNEE 2017	ANNEE 2018
Agent	41.00 €	41.00 €
Agent en régie (inter budgets)	/	33.50 €
Pelle	43.00 €	43.00 €
Camion 6x4	39.50 €	39.50 €
Gravillonneur	40.00 € + 11 € (Camion + gravillonneur)	40.00 € + 13 € (Camion + gravillonneur)
PATA (enduseur)	60.00 €	60.00 €
REPROFILEUR (enrobés à froid)	52.00 €	60.00 €
Tracteur élague	30.00 €	30.00 €

Balayeuse aspiratrice	89.00 € (y compris MO)	89.50 € (y compris MO)
Tracteur et remorque de transfert	45.00 €	46.00 €
Tractopelle	22.50 €	24.00 €
Compacteur 19 T 500	57.00 €	57.00 €
Compacteur 1 T 500	15.00 €	15.00 €
Chargeuse sur pneu VOLVO L 120 B	82.50 €	82.50 €
Bulldozer	81.00 €	81.00 €
Tracteur agricole + balayeuse	47.00 €	47.00 €
Petite chargeuse	22.00 €	22.00 €

Quant aux **prix unitaires des travaux**, ils tiennent compte du coût des matériels utilisés, du nombre d'heures de main d'œuvre nécessaire pour la réalisation de la prestation et de l'achat des fournitures (aux conditions obtenues par le Syndicat lors des consultations), auxquels une majoration de 5% est appliquée pour couvrir les frais de gestion.

Après en avoir délibéré, le Comité décide :

- **D'adopter les bordereaux des prix main d'œuvre et matériels tels que présentés.**

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

N°C20180410_042 : CONCLUSION D'UNE CONVENTION POUR L'AMELIORATION ET L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE AVEC LA COMMUNAUTE URBAINE DE GRAND POITIERS

Nombre de délégués en exercice : 195	Pour :
Nombre de présents : 114	Contre :
Nombre de pouvoirs : 5	Abstention(s) :
Nombre de votants : 119	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

□ Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9 ;
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural ;
- Vu** le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale arrêté le 26 mars 2016 par Madame la Préfète de la Vienne ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-036 en date du 6 décembre 2016 portant création du nouvel EPCI issu de la fusion de la Communauté d'agglomération Grand Poitiers avec les Communautés de Communes du Pays Mélusin, du Val Vert du Clain, de Vienne et Moulière et de l'extension aux Communes de Chauvigny, Jardres, La Puye et Sainte-Radegonde à compter du 1^{er} janvier 2017 ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2017-D2/B1-010 en date du 30 juin 2017 portant transformation de Grand Poitiers Communauté d'agglomération en Communauté Urbaine.

Le rapport qui suit est présenté par le Président :

Le SIMER réalisait depuis 2011 des travaux d'entretien et d'amélioration de la voirie pour le compte de la Communauté de Communes de Vienne et Moulière qui a été rattachée depuis le 1^{er} janvier 2017 à Grand Poitiers.

La Communauté Urbaine, qui exerce la compétence voirie, a fait connaître son souhait de poursuivre le partenariat engagé entre l'ancienne CC de Vienne et Moulière et le Syndicat en y ajoutant le territoire des quatre Communes de l'ex Pays Chauvinois (*Chauvigny, Jardres, La Puye et Sainte-Radegonde*), ainsi que la Commune de Mignaloux-Beauvoir.

Après en avoir délibéré, le Comité décide :

- D'autoriser le Président à signer avec la Communauté Urbaine Grand Poitiers une convention pour l'entretien et l'amélioration de la voirie,
- D'autoriser le Président à établir le bordereau des prix des travaux en adéquation avec les besoins de la Collectivité.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

N°C20180410_043 : CONCLUSION D'UNE CONVENTION POUR L'AMELIORATION ET L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VIENNE ET GARTEMPE

Nombre de délégués en exercice : 195	Pour :
Nombre de présents : 114	Contre :
Nombre de pouvoirs : 5	Abstention(s) :
Nombre de votants : 119	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9 ;
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Equipement Rural ;
- Vu** le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale arrêté le 26 mars 2016 par Madame la Préfète de la Vienne ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-038 en date du 6 décembre 2016 portant création du nouvel EPCI issu de la fusion des Communautés de Communes du Montmorillonnais, du Lussacois et de l'extension aux Communes de La Bussière, La Chapelle-Viviers, Fleix, Lauthiers, Leignes-sur-Fontaine, Paizay-le-Sec, Saint-Pierre-de-Maillé et Valdivienne à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le rapport qui suit est présenté par le Président :

La Communauté de Communes Vienne et Gartempe, née de la fusion des CC du Montmorillonnais, du Lussacois et d'une partie des Communes du Pays Chauvinois et de Vienne et Gartempe et Creuse, s'est dotée depuis le 1^{er} janvier 2018 de la compétence voirie.

A ce titre, elle a décidé de confier au Syndicat par voie de convention, la réalisation de travaux de voirie (fonctionnement) sur deux de ses secteurs : celui de Montmorillon et de Saint-Savin composés respectivement de 10 et 11 Communes.

Après en avoir délibéré, le Comité décide :

- D'autoriser le Président à signer avec la Communauté de Communes Vienne et Gartempe une convention pour l'entretien et l'amélioration de la voirie,
- D'autoriser le Président à établir le bordereau des prix des travaux en adéquation avec les besoins de la Collectivité.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

N°C20180410_044 : CONCLUSION D'UNE CONVENTION POUR L'AMELIORATION ET L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE AVEC LE GROUPEMENT COMPOSE DE CERTAINES COMMUNES DE L'ANCIEN TERRITOIRE DE LA CC BASSE MARCHE

Nombre de délégués en exercice : 195	Pour :
Nombre de présents : 114	Contre :
Nombre de pouvoirs : 5	Abstention(s) :
Nombre de votants : 119	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9 ;
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Equipement Rural ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 30 mars 2016 portant Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Haute-vienne ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2016 portant création d'un nouvel EPCI à fiscalité propre issu de la fusion des Communautés de Communes du Haut Limousin, de la Basse-Marche et Brame-Benaize dénommé Haut Limousin en Marche au 1^{er} janvier 2017.

Le rapport qui suit est présenté par le Président :

La Communauté de Communes de la Basse Marche (87) utilisait également depuis 2011 les services du SIMER pour l'entretien de ses voies. Cette dernière a fusionné le 1^{er} janvier 2017 avec deux autres Communautés de Communes pour former le nouvel EPCI du Haut Limousin en Marche, qui a fait le choix de ne pas exercer la compétence voirie sur ce nouveau territoire.

Il est donc envisagé de conclure une convention entre le SIMER et les Communes de l'ancienne CC de la Basse Marche qui le souhaitent, afin qu'elles puissent continuer à bénéficier de l'assistance et du savoir-faire du Syndicat dans le domaine de la voirie.

Après en avoir délibéré, le Comité décide :

- **D'autoriser le Président à signer avec ledit groupement une convention pour l'entretien et l'amélioration de la voirie,**
- **D'autoriser le Président à établir le bordereau des prix des travaux en adéquation avec les besoins des Collectivité composant le groupement.**

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

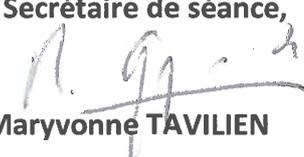
➔ POINTS ABORDES EN QUESTIONS DIVERSES

■ **Modification de l'organisation au sein du pôle travaux :**

Au regard des moyens humains actuels du Syndicat et des besoins des Collectivités, il est nécessaire de disposer d'équipes moins nombreuses et plus fournies. Ainsi, le Syndicat ne disposera plus de 5 équipes mais de 3 équipes de 5 à 6 agents. La première consacrée à la voirie, la deuxième aux aménagements d'espaces publics et la troisième aux réseaux EU/EP. Bien évidemment une certaine polyvalence des agents sera conservée et des compétences extérieures pourront être ponctuellement recherchées pour faire face à des besoins ponctuels.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est clôturée par le Président.

La Secrétaire de séance,


Maryvonne TAVILLEN

Le Président,


Ernest COLIN



ANNEXES

Budget annexe « Travaux publics »

Rapport de présentation du
Compte Administratif 2017



Article L. 1612-12 du CGCT
modifié par la Loi 2013-403 du 17 Mai 2013

1

SOMMAIRE >

- ① Présentation des résultats 2017
- ② Recettes de fonctionnement
- ③ Dépenses de fonctionnement
- ④ Exécution de de la section d'investissement
- ⑤ Analyse financière

❶ Présentation des résultats 2017 :

- ❑ La section de fonctionnement est excédentaire de 95 937,01 €, soit une baisse du résultat de l'exercice de 66 % par rapport à 2016 (283 592,83 €) et cela malgré une progression des recettes liées à l'activité de 1,9%
- ❑ En section d'investissement, le résultat est de 61 814,98 €, mais après décompte des RAR, le besoin de financement de la section s'élève à 36 008,55 €
- ❑ Au total, le résultat cumulé est porté à 1 546 738,98 €

❑ Vue d'ensemble du Compte Administratif 2017 :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS de l'EXERCICE	Section de fonctionnement	3 174 165,30 €	3 270 102,31 €	95 937,01 €
	Section d'investissement	171 800,49 €	233 615,47 €	61 814,98 €
REPORTS de l'EXERCICE (N-1)				
	Section de fonctionnement	0,00 €	1 486 810,52 €	
	Section d'investissement	0,00 €	97 126,47 €	
TOTAL (réalisations + reports)		3 345 965,79 €	5 087 654,77 €	
RESTES A REALISER A REPORTER	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	
	Section d'investissement	194 950,00 €	0,00 €	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter	194 950,00 €	0,00 €	
				SOLDE
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	3 174 165,30 €	4 756 912,83 €	1 582 747,53 €
	Section d'investissement	366 750,49 €	330 741,94 €	-36 008,55 €
	TOTAL CUMULE	3 540 915,79 €	5 087 654,77 €	1 546 738,98 €

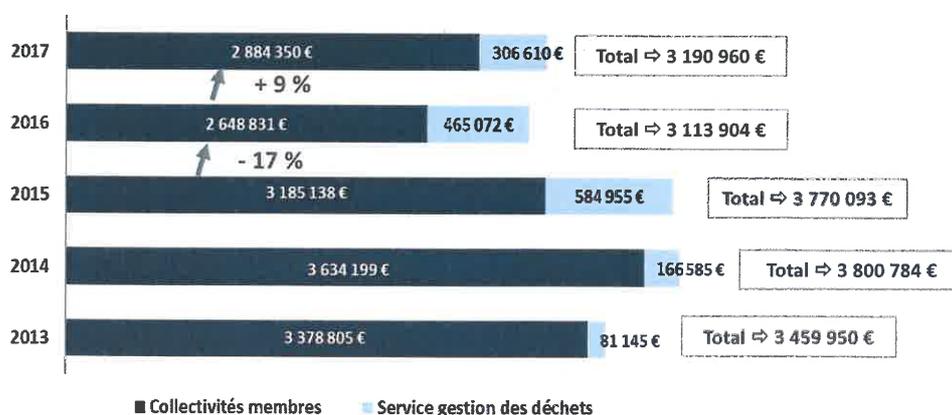
➤ Recettes de fonctionnement

5

② Les recettes de fonctionnement :

❑ Les recettes réelles de gestion de services composées principalement par les atténuations de charges et les recettes des travaux, ont atteint **3 265 905,65 €**. Elles sont en progression de **1,9%** par rapport à l'année précédente :

■ Cette progression est liée notamment à l'évolution des travaux confiés par les collectivités, qui se sont élevés à **2 884 350 €** contre **2 648 831 €** en 2016. Cette reprise demeure toutefois modeste si l'on prend en considération la chute de l'activité de **17%** enregistrée en 2016. Nous restons surtout très éloignés des niveaux de recettes des années 2014 et 2015 :



6

② Les recettes de fonctionnement (suite) :

❑ Concernant les produits exceptionnels (chapitre 77), ils se sont élevés à hauteur de 2 696,66 € contre 46 053,01 € au cours de l'exercice précédent

- Cela s'explique notamment par l'absence de produits de cession issus de la vente des matériels roulants. Ceux-ci étaient de 31 825,01 € en 2016

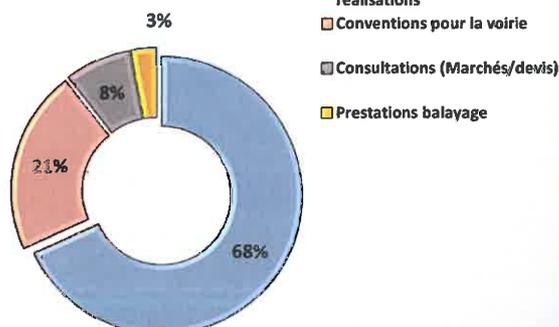
② Les recettes de fonctionnement (suite) :

▪ Répartition des recettes par type de conventionnement et d'activité (hors travaux réalisés pour le service de gestion des déchets) :

a) Conventionnements :

MODES d'INTERVENTION	REPARTITION EN €		Evolution en %
	2016	2017	
Conventions d'études et réalisations	1 490 831 €	1 976 534 €	32,58%
Conventions pour la voirie	719 626 €	611 540 €	-15,02%
Consultations (Marchés/Devis)	391 902 €	220 445 €	-43,75%
Prestations balayage	84 673 €	85 481 €	0,95%
TOTAL	2 687 032 €	2 894 000 €	7,70%

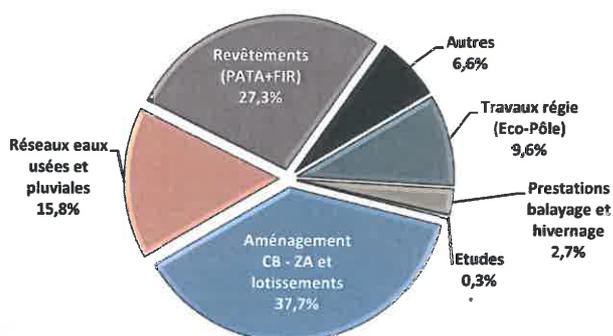
A noter que la quasi-totalité (92 %) des travaux confiés par les collectivités membres ont été réalisés par conventionnement direct avec le Syndicat. Ce pourcentage était de 85 % en 2016



② Les recettes de fonctionnement : (suite)

b) Activités :

ACTIVITES	2016	2017	% évol.
Aménagement CB - ZA et lotissements	862 694 €	1 205 932 €	39,8%
Revêtements (PATA+FIR)	825 926 €	874 422 €	5,9%
Réseaux eaux usées et pluviales	537 931 €	505 826 €	/
Travaux régie (Eco-Pôle)	465 072 €	306 610 €	-34,1%
Autres	97 753 €	212 689 €	117,6%
Prestations balayage et hivernage	84 673 €	85 481 €	1,0%
Etudes	38 200 €	9 650 €	-74,7%
Adduction d'eau potable	239 856 €	- €	-100,0%
Montant total	3 152 104 €	3 200 610 €	



9

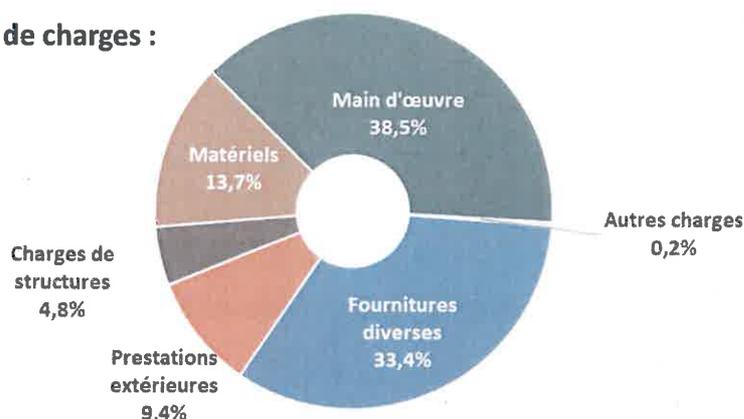


Dépenses de fonctionnement

10

③ Les dépenses de fonctionnement :

□ Ventilation par types de charges :



Types de charges	Montant	Proportion
Main d'œuvre	1 222 733 €	38,5%
Fournitures diverses	1 058 711 €	33,4%
Matériels	433 397 €	13,7%
Prestations extérieures	299 243 €	9,4%
Charges de structure	152 508 €	4,8%
Autres charges	7 573 €	0,2%
Total	3 174 165 €	100,0%

③ Les dépenses de fonctionnement :

- Les dépenses ont connu une croissance plus rapide que les recettes, puisque celles liées à la gestion des services ont augmenté de 6,9 %, alors que pour rappel l'essor des recettes n'a été que de 1,9 % :

CHAP.	LIBELLES	CA 2015	CA 2016	% de variation 2015/2016	CA 2017	% de variation 2016/2017	Part %
011	Charges à caractère général	1 825 337,11 €	1 652 722,38 €	-9,5%	1 755 634,26 €	6,2%	55,3%
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 379 042,65 €	1 124 328,92 €	-18,5%	1 212 342,56 €	7,8%	38,2%
65	Autres charges de gestion courante	0,28 €	0,28 €	0,0%	- €	/	/
Total des dépenses de gestion des services		3 204 380,04 €	2 777 051,58 €	-13,3%	2 967 976,82 €	6,9%	93,5%
66	Charges financières	5 423,52 €	8 235,64 €	51,9%	7 493,01 €	-9,0%	0,2%
67	Charges exceptionnelles	34 385,49 €	13 740,19 €	-60,0%	80,00 €	-99,4%	
022	Dépenses imprévues	- €	- €	/	- €	/	/
Total des dépenses réelles		3 244 189,05 €	2 799 027,41 €	-13,7%	2 975 549,83 €	6,3%	93,7%
023	Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	/	- €	/	/
042	Opération d'ordre de transferts entre section	202 341,65 €	220 759,83 €	9,1%	198 615,47 €	-10,0%	6,3%
Total des dépenses d'ordre		202 341,65 €	220 759,83 €	9,1%	198 615,47 €	-10,0%	6,3%
TOTAL des DEPENSES de FONCTIONNEMENT		3 446 530,70 €	3 019 787,24 €	-12,4%	3 174 165,30 €	5,1%	100,0%

- a) Ce sont les dépenses de personnel (1 212 342,56 €) qui ont été les plus dynamiques avec une hausse de 7,8 % :

- Les charges fixes de personnel (1 045 521,07 €) ont cru de 4,3 % (+ 43 K€)
- Les charges variables de personnel (166 821,49 €) ont augmenté de 37 % (+ 45 K€)

■ Cette évolution des charges de personnel peut être illustrée par la variation des heures travaillées. Elles croissent de 5 %, sous l'effet d'un recours accru aux contractuels (+ 33 %) sans que cela n'entraîne un accroissement équivalant des recettes (1,9%).

REPARTITION DES HEURES AGENTS



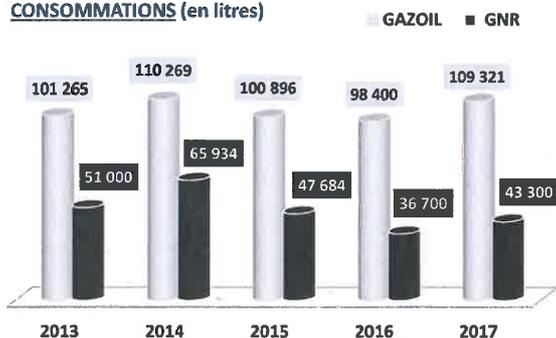
	2015	2016	% évol.	2017	% évol.
Heures agents	51 847	43 927	-15,3%	46 210	5%
Recettes de gestion des services	3 865 237 €	3 204 423 €	-17,1%	3 265 906 €	1,9%

③ Les dépenses de fonctionnement (suite) :

b) Les charges à caractère général 1 755 634 € croissent de 6,2 % :

- Les hausses les plus significatives concernent :
 - Les achats de fournitures qui passent de 828 K€ à 888 K€
 - Les locations mobilières qui passent à 97 K€ à 130 K€
 - Les achats de carburant qui passent de 93 K€ à 121 K€ (+ 30%)

CONSOMMATIONS (en litres)



ANNEES	PRIX MOYENS	
	GAZOIL	GNR
2013	1,0762 €	0,7110 €
2014	1,0194 €	0,6754 €
2015	0,8935 €	0,5392 €
2016	0,8780 €	0,4916 €
2017	0,9862 €	0,5847 €

③ Les dépenses de fonctionnement (suite) :

- L'entretien du matériel roulant a également été plus couteux 141 501 € (106 + 35 K€), soit plus 21 K€ en 2017 après déjà une hausse de + 14 K€ en 2016 :

	2015	2016	% évol.	2017	% évol.	
MATERIELS	Camions	31 624 €	43 726 €	38,3%	38 705 €	-11,5%
	Tracteur	2 467 €	5 837 €	136,6%	21 711 €	272,0%
	PATA	14 854 €	3 205 €	-78,4%	17 374 €	442,1%
	Pelles	10 070 €	11 360 €	12,8%	11 803 €	3,9%
	Semi-remorque	3 223 €	2 029 €	-37,1%	10 125 €	399,1%
	Balayeuse aspiratrice	5 574 €	15 636 €	180,5%	7 799 €	-50,1%
	Fourgons	6 871 €	10 430 €	51,8%	7 657 €	-26,6%
	Ateliers (fournitures) + autres	2 315 €	10 900 €	370,8%	6 697 €	-38,6%
	Compacteurs / rouleaux vibrants	- €	3 206 €		5 847 €	82,4%
	Tractopelles/chargeurs	10 292 €	7 913 €	-23,1%	5 815 €	-26,5%
	Petits matériels	3 047 €	3 842 €	26,1%	3 481 €	-9,4%
	Véhicules légers	3 659 €	1 036 €	-71,7%	3 051 €	194,5%
	Cabanes chantiers/vestiaires	- €	- €		1 143 €	/
	Matériel de reprofilage	11 595 €	1 329 €	-88,5%	293 €	-77,9%
TOTAL	105 591 €	120 448 €	14,1%	141 501 €	17,5%	

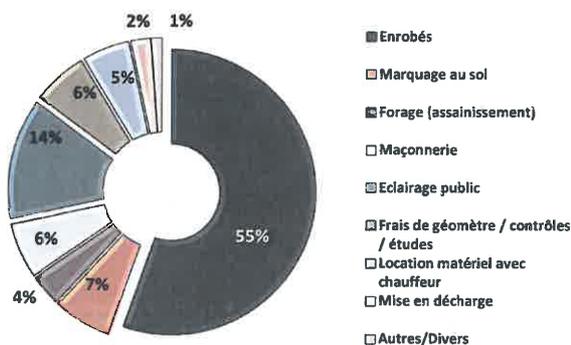
(15)

③ Les dépenses de fonctionnement (suite) :

- Certaines charges ont toutefois connu une baisse:

- Les achats de prestations reculent à 273 K€ contre 332 K€ en 2016

PRESTATIONS	2016	2017	% évol.
Enrobés	243 845 €	151 349 €	-37,9%
Eclairage public	10 531 €	37 350 €	254,7%
Marquage au sol	15 194 €	17 644 €	16,1%
Maçonnerie	13 725 €	16 810 €	22,5%
Frais de géomètre / contrôles / études	6 720 €	16 743 €	149,2%
Location matériel avec chauffeur	- €	14 555 €	/
Forage (assainissement)	- €	9 790 €	/
Mise en décharge	6 598 €	5 905 €	-10,5%
Autres/Divers	5 804 €	3 205 €	-44,8%
Clôtures et plantations	30 102 €	- €	-100,0%
Total	332 518 €	273 350 €	-17,8%



(16)



Section d'investissement

17

④ Exécution de la section d'investissement :

□ 28 % du programme réalisés :

DEPENSES				
DESIGNATIONS	CREDITS OUVERTS	REALISATIONS	%	RAR
DEPENSES "OPERATION D'EQUIPEMENT MATERIELS ROULANTS"	368 000,00 €	- €	0,0%	194 950,00 €
DEPENSES HORS OPERATION D'EQUIPEMENT	64 000,00 €	41 610,19 €	65,0%	- €
1 / MONTANT du PROGRAMME d'INVESTISSEMENT 2017	432 000,00 €	41 610,19 €	9,6%	194 950,00 €
2 / MONTANT des RESTES à REALISER 2016	39 169,60 €	39 169,90 €	100,0%	- €
3 / AUTRES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	134 556,87 €	91 020,40 €	67,6%	- €
MONTANT TOTAL des DEPENSES d'INVESTISSEMENT	605 726,47 €	171 800,49 €	28,4%	194 950,00 €

RECETTES				
DESIGNATIONS	CREDITS OUVERTS	REALISATIONS	%	RAR
Excédent d'investissement reporté	97 126,47 €	- €	0,0%	- €
Virement de la section de fonctionnement	265 724,00 €	- €	0,0%	- €
Amortissements	232 366,00 €	233 615,47 €	100,5%	- €
Autres recettes	10 510,00 €	- €	0,0%	- €
MONTANT TOTAL des RECETTES d'INVESTISSEMENT	605 726,47 €	233 615,47 €	38,6%	- €

RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 61 814,98 €

Concernant l'opération d'équipement « matériels roulants », l'acquisition de la balayeuse aspiratrice (170 000 €) n'a pas été réalisée et sera reportée au budget 2018. La pelle à pneus ayant été livrée qu'en fin d'année, elle a donc été inscrite en reste à réaliser (167 000 €), tout comme le fourgon commandé en 2017, mais livré en 2018 (27 950 €)

18



Analyse financière

19

⑤ Analyse financière :

1^{er} indicateur : Coefficient d'autofinancement courant (CAC)

Principe de calcul :

$$\frac{\begin{array}{c} \text{Dépenses réelles de fonctionnement} \\ + \\ \text{Remboursement annuel de la dette en capital} \end{array}}{\text{Recettes réelles de fonctionnement}}$$

Seuil : Il ne doit pas dépasser 1 durablement

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Dépenses réelles	3 088 373 €	3 541 932 €	3 244 189 €	2 799 027 €	2 975 550 €
Remboursement de la dette en capital	29 857 €	43 089 €	54 924 €	58 898 €	54 520 €
Recettes réelles	3 503 856 €	3 852 223 €	3 922 171 €	3 250 496 €	3 268 602 €
Coefficient d'autofinancement courant	0,89	0,93	0,84	0,88	0,93

Commentaires : Le coefficient d'autofinancement se dégrade sous l'effet de l'évolution des dépenses réelles

20

⑤ Analyse financière (suite) :

2^{ème} indicateur : Le niveau d'endettement

Principe de calcul :

$$\frac{\text{Encours de la dette}}{\text{Recettes réelles de fonctionnement}}$$

Le seuil d'alerte est de 1,6 pour les collectivités de plus de 5 000 habitants

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Encours de la dette	282 121 €	309 032 €	341 837 €	314 849 €	229 714 €
Recettes réelles	3 503 856 €	3 852 223 €	3 922 171 €	3 250 496 €	3 268 602 €
Ratio du niveau d'endettement	0,08	0,08	0,09	0,10	0,07

Commentaires : Grâce à l'autofinancement intégral des investissements, le ratio du niveau d'endettement s'améliore

(21)

⑤ Analyse financière (suite) :

3^{ème} indicateur : Ratio de rigidité des charges de structure

Principe de calcul :

$$\frac{\begin{array}{c} \text{Frais de personnel} \\ + \\ \text{Remboursement annuel de la dette} \end{array}}{\text{Recettes réelles de fonctionnement}}$$

Seuil : Le niveau d'alerte peut être fixé à 0,60

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Frais de personnel (charges fixes)	1 067 500 €	1 118 800 €	1 148 115 €	1 002 367 €	1 045 521 €
Remboursement annuel de la dette	37 621 €	54 076 €	65 433 €	67 790 €	62 287 €
Recettes réelles	3 503 856 €	3 852 223 €	3 922 171 €	3 250 496 €	3 268 602 €
Ratio de rigidité des charges de structure	0,32	0,30	0,31	0,33	0,34

Commentaires : Légère dégradation du ratio suite à la hausse des charges de personnel

(22)



Annexe à la délibération n°C20180410_039

Opération 210 : Renouvellement matériels roulants et engins

Dépenses d'Investissement	CREDITS de PAIEMENT						MONTANT de l'AUTORISATION de PROGRAMME	
	Article	Désignation	N° CP 210-2015	N° CP 210-2016	N° CP 210-2017	N° CP 210-2018		N° CP 210-2019
2182		Balayeuse	- €	- €	- €	180 000,00 €	- €	180 000,00 €
		Camion 6x4	110 290,00 €	- €	- €		117 000,00 €	227 290,00 €
		Chargeuse	- €	45 280,00 €	- €	30 000,00 €	45 000,00 €	120 280,00 €
		Fourgon/utilitaire	- €	32 650,00 €	27 950,00 €	62 000,00 €	- €	122 600,00 €
		Pelle ou mini-pelle	- €	- €	167 000,00 €	30 000,00 €	120 000,00 €	317 000,00 €
		Rouleau compacteur	- €	- €	- €		22 000,00 €	22 000,00 €
		Tracteur routier	84 600,00 €	- €	- €	- €	- €	84 600,00 €
		Véhicule léger	37 459,76 €	13 827,34 €	- €	- €	- €	51 287,10 €
		Chariot élévateur	- €	- €	- €	40 000,00 €		40 000,00 €
		Vestiaire mobile	- €	- €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €	30 000,00 €
	TOTAL	232 349,76 €	91 757,34 €	194 950,00 €	357 000,00 €	319 000,00 €	1 195 057,10 €	

Pour mémoire :	CREDITS de PAIEMENT						MONTANT de l'AUTORISATION de PROGRAMME
	N° CP 210-2015	N° CP 210-2016	N° CP 210-2017	N° CP 210-2018	N° CP 210-2019	AUTORISATION de PROGRAMME	
Crédits de paiement arrêtés par délibération du 6.04.2017	232 349,76 €	91 757,34 €	368 000,00 €	181 500,00 €	319 000,00 €	1 192 607,10 €	

Budget annexe « Travaux publics »

**Rapport de présentation du
projet de Budget pour 2018**



Articles L.1612-2 à L.1612-11 du CGCT

1

> SOMMAIRE

- 1 / Présentation générale du projet de budget**
- 2 / Prévisions de recettes de fonctionnement**
- 3 / Prévisions de dépenses de fonctionnement**
- 4 / Synthèse de la section de fonctionnement**
- 5 / Présentation des investissements pour 2018**

2

1/ Présentation générale du projet de budget :

En section de fonctionnement le budget s'équilibre à 4 451 600 €, il est en contraction de 9% et à 687 050 € pour la section d'investissement :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent Budget	4 451 600,00 €	2 904 861,02 €
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté	- €	1 546 738,98 €
Total de la section d'exploitation		4 451 600,00 €	4 451 600,00 €

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent Budget	492 100,00 €	492 100,00 €
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent	194 950,00 €	- €
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	158 941,45 €
	Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	- €	36 008,55 €
Total de la section d'investissement		687 050,00 €	687 050,00 €
TOTAL du BUDGET (exploitation + investissements)		5 138 650,00 €	5 138 650,00 €

(3)

1/ Présentation générale du projet de budget : (suite)

En intégrant l'excédent reporté de 1 546 738,98 € € cela induit des recettes et des dépenses nouvelles de 2 904 861,02 € (-14 %)

L'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement est de 452 100 €, dont 275 785 € de virement de la section de fonctionnement, ce qui permettra de financer intégralement le programme d'investissement 2018 de 400 000 €, dont 357 000 € sont consacrés au renouvellement de matériels roulants

(4)

» Les recettes de fonctionnement

5

2 / Prévisions des recettes de fonctionnement :

Au regard de la chute d'activité enregistrée au cours du 1^{er} trimestre, les prévisions de recettes sont en baisse de 14 %

■ Le montant des travaux à réaliser pour atteindre l'équilibre serait de 2 878 000 € (chap. 70) :

- 2 400 000 € (art. 704) pour le compte des collectivités membres, dont :
 - 1 620 000 € de travaux d'aménagement d'espaces publics et de réseaux divers
 - 700 000 € de travaux de revêtement de voirie
 - 80 000 € pour la prestation de balayage
- 430 000 € de travaux pour le compte du service de gestion des déchets (art. 70688), dont :
 - 250 000 € pour les travaux sur la plateforme de compostage
 - 123 000 € pour la création d'un bassin de traitement des lixiviats
 - 57 000 € pour les travaux de modernisation de la déchèterie de la Trimouille
- 40 000 € d'études (art. 705)

6

» Les dépenses de fonctionnement

[7]

3/ Prévisions des dépenses de fonctionnement :

Les charges fixes seraient en baisse de 4 % et seraient portées à 1 360 515 € (1 417 316 € au BP 2017) :

- La principale composante de ces charges fixes est celle du **personnel 1 006 300 €**, ce qui correspond à un effectif de **23 agents permanents**
- La 2^{ème} composante est celle des **dotations aux amortissements (176 315 €)** qui reculeraient de 10,7%, soit environ 21 000 €
- Les **charges financières** diminueraient à 5 750 € (7 493 € en 2017)
- Les **frais d'assurance** demeureraient stables à 19 000 €

[8]

3 / Prévisions des dépenses de fonctionnement :

□ Les **charges variables** représenteraient 57 % du total des recettes (*hors excédent reporté et produits exceptionnels*), soit une valeur de **1 661 045 €** :

Elles connaissent ainsi un **recul de 19 %** qui est en corrélation avec la baisse de l'activité :

- Parmi les charges variables les plus significatives on peut citer :
 - Les achats de fournitures : 750 000 € (- 120K€)
 - Les achats de prestations : 220 K€ (- 60 K€)
 - Le recours à des personnels contractuels : 57 700 € (*soit environ 1 500 Heures de travail / 166 k€ en 2017*)
 - L'entretien du matériel roulant : 110 000 € (*75 K€ en pièces + 35 K€ en prestations*)
 - Les achats de carburant : 120 000 € (+ 6 %)
 - Les locations d'engins: 60 000 € (- 70 K€)

A noter que malgré un budget en baisse, un virement conséquent de **275 785 €** est prévu pour financer la section d'investissement

4 / Synthèse de la section de fonctionnement :

⇒ Tableau détaillé en annexe

DEPENSES de FONCTIONNEMENT		
CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS
011	Charges à caractère général	1 482 800,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 064 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	600,00 €
Total des dépenses des services		2 547 400,00 €
66	Charges financières	5 750,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 264 110,00 €
022	Dépenses imprévues	182 240,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 999 500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	275 785,00 €
042	Opération d'ordre de transferts entre section	176 315,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		452 100,00 €
TOTAL des DEPENSES de FONCTIONNEMENT CUMULEES		4 451 600,00 €

RECETTES de FONCTIONNEMENT		
CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS
013	Atténuations de charges	24 600,00 €
70	Produits des services / travaux	2 878 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	761,02 €
Total des recettes de gestion courante		2 903 361,02 €
76	Produits financiers	- €
77	Produits exceptionnels	- €
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 903 361,02 €
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	1 500,00 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 500,00 €
RESULTAT de FONCTIONNEMENT REPORTE (002)		1 546 738,98 €
TOTAL des RECETTES de FONCTIONNEMENT CUMULEES		4 451 600,00 €

5 / Présentation des investissements pour 2018

⇒ Tableau détaillé en annexe

DESIGNATIONS		DEPENSES	RECETTES
Opération d'équipement : Matériels roulants	<i>Mini pelle 2,5 tonnes d'occasion</i>	30 000,00 €	/
	<i>Balayeuse aspiratrice</i>	180 000,00 €	
	<i>Petite chargeuse d'occasion</i>	30 000,00 €	
	<i>Chariot élévateur pour chantier</i>	20 000,00 €	
	<i>Chariot élévateur pour l'atelier</i>	20 000,00 €	
	<i>Fourgon atelier</i>	35 000,00 €	
	<i>Fourgon 7 places</i>	27 000,00 €	
	<i>Roulotte vestiaire (x2)</i>	15 000,00 €	
SOUS-TOTAL 1		357 000,00 €	
Matériels informatiques et mobiliers	<i>Logiciels divers</i>	8 000,00 €	/
	<i>Matériels informatiques</i>	5 000,00 €	
	<i>Mobiliers de bureau</i>	5 000,00 €	
SOUS-TOTAL 2		18 000,00 €	
Divers	<i>Petits matériels pour les chantiers (Lamier 8 000 € + Panneaux temporaires de chantiers 11 000 € et divers 6 000 €)</i>	25 000,00 €	/
SOUS-TOTAL 3		25 000,00 €	
TOTAL PROGRAMME 2018		400 000,00 €	
Remboursement du capital d'emprunts		55 100,00 €	/
Dépôts et cautionnements versés		1 000,00 €	
Amortissements de subventions		1 500,00 €	
Dépenses imprévues		34 500,00 €	
MONTANT des RESTES à REALISER 2017		194 950,00 €	- €
Excédent reporté			158 941,45 €
Virement de la section de fonctionnement			275 785,00 €
Amortissements		/	176 315,00 €
Produits de cession			40 000,00 €
Autres (1068)			36 008,55 €
TOTAUX		687 050,00 €	687 050,00 €

BUDGET ANNEXE TRAVAUX PUBLICS
Présentation du compte administratif 2017 et du projet de budget pour 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		2016	2017		2018
Chap./ Articles	Désignation	Compte Administratif	Budget (Y/c DM)	Compte Administratif	BP
011	Charges à caractère général	1 652 722,38 €	1 755 650,00 €	1 755 634,26 €	1 482 800,00 €
60221	Combustibles et carburants	93 526,91 €	113 000,00 €	121 508,32 €	120 000,00 €
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	8 761,10 €	10 000,00 €	8 423,17 €	12 600,00 €
6042	Achats prest.de serv.(autres que terrains à amé.)	332 518,30 €	280 000,00 €	273 350,18 €	220 000,00 €
60611	Eau et assainissement	525,35 €	600,00 €	2 427,41 €	600,00 €
60612	Energie - Electricité	11 145,36 €	11 500,00 €	10 484,75 €	11 500,00 €
60618	Autres fournitures non stockées	- €	- €	16,67 €	- €
60621	Combustibles	712,06 €	1 000,00 €	1 103,34 €	1 000,00 €
60622	Carburants	2 195,37 €	2 500,00 €	2 617,64 €	2 500,00 €
60628	Autres fournitures non stockées	85 613,31 €	86 000,00 €	106 350,88 €	75 000,00 €
60631	Fournitures d'entretien	4 946,73 €	5 000,00 €	4 694,08 €	5 000,00 €
60632	Fournitures de petit équipement	27 779,07 €	20 000,00 €	19 654,32 €	20 000,00 €
60636	Vêtements de travail	6 205,72 €	6 500,00 €	6 640,48 €	6 500,00 €
6064	Fournitures administratives	6 713,99 €	7 000,00 €	7 037,91 €	7 000,00 €
6068	Autres matières et fournitures	828 709,08 €	870 000,00 €	887 678,17 €	750 000,00 €
6078	Autres marchandises	1 625,61 €	8 000,00 €	13 015,39 €	1 700,00 €
611	contrats de prestations de service	8 295,94 €	8 500,00 €	9 027,29 €	8 500,00 €
6132	Locations immobilières	164,00 €	500,00 €	1 040,00 €	500,00 €
6135	Locations mobilières	97 227,97 €	130 400,00 €	129 807,22 €	60 000,00 €
615221	Bâtiments	7 525,03 €	8 000,00 €	7 906,30 €	8 000,00 €
615228	Autres bâtiments	1 232,80 €	1 300,00 €	23,25 €	1 300,00 €
61551	Matériel roulant	34 834,80 €	35 000,00 €	35 150,92 €	35 000,00 €
61558	Autres biens mobiliers	3 788,34 €	4 000,00 €	3 348,37 €	4 000,00 €
6156	Maintenance	5 754,98 €	6 000,00 €	6 588,14 €	6 000,00 €
6161	Assurances multirisques	17 999,15 €	19 000,00 €	17 561,86 €	19 000,00 €
6162	Autres assurances	4 834,12 €	5 000,00 €	1 858,74 €	5 000,00 €
6168	Autres	1 243,05 €	1 500,00 €	- €	1 500,00 €

DEPENSES		2016	2017		2018
Chap./ Articles	Désignation	Compte Administratif	Budget (Y/c DM)	Compte Administratif	BP
617	Etudes et recherches	- €	- €	- €	- €
6182	Documentation générale et technique	735,41 €	1 000,00 €	768,71 €	1 000,00 €
6184	Versements à des organismes de formation	900,00 €	9 500,00 €	3 750,00 €	9 500,00 €
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	222,51 €	300,00 €	- €	300,00 €
6226	Honoraires	- €	29 000,00 €	16 866,00 €	17 000,00 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	92,50 €	100,00 €	- €	100,00 €
6231	Annonces et insertions	5 479,32 €	6 500,00 €	6 458,00 €	6 500,00 €
6232	Fêtes et cérémonies	8 909,67 €	9 000,00 €	7 793,53 €	9 000,00 €
6236	Catalogues et imprimés	2 216,94 €	2 500,00 €	1 069,00 €	2 500,00 €
6237	Publications	- €	700,00 €	- €	700,00 €
6238	Divers	- €	50,00 €	- €	300,00 €
6241	Transports de biens	1 260,19 €	2 000,00 €	1 903,13 €	2 000,00 €
6251	Voyages et déplacements	4,50 €	100,00 €	- €	100,00 €
6255	Frais de déménagement	- €	500,00 €	- €	500,00 €
6256	Missions	- €	100,00 €	- €	100,00 €
6261	Frais d'affranchissement	7 678,66 €	8 000,00 €	5 304,45 €	8 000,00 €
6262	Frais de télécommunications	5 088,12 €	6 000,00 €	6 116,07 €	6 000,00 €
627	Services bancaires	300,00 €	500,00 €	- €	500,00 €
6284	Redevances pour	836,36 €	1 000,00 €	836,38 €	1 000,00 €
62871	A la collectivité de rattachement	18 290,41 €	30 500,00 €	21 341,18 €	28 000,00 €
63512	Taxes foncières	3 479,00 €	4 000,00 €	3 571,00 €	4 000,00 €
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	933,80 €	1 000,00 €	- €	500,00 €
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres org.)	2 416,85 €	3 000,00 €	2 542,01 €	3 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 124 328,92 €	1 224 500,00 €	1 212 342,56 €	1 064 000,00 €
6215	Personnel affecté par collectivité de rattachement	100 304,44 €	106 000,00 €	103 983,28 €	111 500,00 €
6218	Autres personnel extérieur	- €	3 000,00 €	- €	1 000,00 €
6332	Cotisations versées au FNAL	2 903,03 €	3 100,00 €	3 157,29 €	3 300,00 €
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	11 178,73 €	12 000,00 €	12 807,61 €	12 000,00 €
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémunér.	1 741,85 €	2 500,00 €	1 894,41 €	2 000,00 €
64111	Rémunération principale	446 824,69 €	486 000,00 €	465 003,23 €	428 000,00 €
64112	NBI,supp. fam. de traite. & indemnité de résidence	8 179,24 €	8 200,00 €	10 017,88 €	9 000,00 €
64118	Autres indemnités	94 702,50 €	84 000,00 €	111 802,90 €	111 500,00 €
64131	Rémunération des personnels non-titulaires	133 622,17 €	191 200,00 €	162 385,79 €	100 000,00 €
	* contrats à durée déterminée	72 809,32 €	152 200,00 €	122 392,98 €	40 000,00 €
	* contrats permanents (Ingénieurs BE et Voirie)	60 812,85 €	39 000,00 €	39 992,81 €	60 000,00 €
64162	Emplois d'avenir	35 552,44 €	45 000,00 €	44 376,24 €	16 200,00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	109 774,09 €	110 000,00 €	121 217,09 €	106 000,00 €

DEPENSES			2016		2017		2018
Chap./ Articles	Désignation	Compte Administratif	Budget (Y/c DM)	Compte Administratif	BP		
6453	Cotisations aux caisses de retraite	139 007,24 €	144 000,00 €	148 655,27 €	136 000,00 €		
6454	Cotisations aux ASSEDIC	9 673,97 €	8 000,00 €	11 906,67 €	11 500,00 €		
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 522,53 €	17 000,00 €	10 866,71 €	11 000,00 €		
6458	Cotisations aux organismes sociaux	1 676,00 €	2 000,00 €	1 776,00 €	2 000,00 €		
6474	Versements autres organismes	- €	- €	- €	- €		
6475	Médecine du travail, pharmacie	66,00 €	2 500,00 €	2 439,92 €	2 500,00 €		
6478	Autres charges sociales diverses	13 600,00 €	- €	52,27 €	500,00 €		
65	Autres charges de gestion courante	0,28 €	600,00 €	- €	600,00 €		
6541	Créances admises en non-valeur	- €	500,00 €	- €	500,00 €		
658	Charges diverses de la gestion courante	0,28 €	100,00 €	- €	100,00 €		
Total dépenses de gestion des services		2 777 051,58 €	2 980 750,00 €	2 967 976,82 €	2 547 400,00 €		
66	Charges financières	8 235,64 €	8 500,00 €	7 493,01 €	5 750,00 €		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 891,64 €	9 000,00 €	7 767,08 €	5 900,00 €		
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	- 656,00 €	- 500,00 €	274,07 €	150,00 €		
67	Charges exceptionnelles	13 740,19 €	1 240 160,00 €	80,00 €	1 264 110,00 €		
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	48,09 €	2 000,00 €	80,00 €	1 750,00 €		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	13 692,10 €	14 560,00 €	- €	14 560,00 €		
678	Autres charges exceptionnelles	- €	1 223 600,00 €	- €	1 247 800,00 €		
68	Dotations provisions semi-budgétaires	- €	- €	- €	- €		
6815	Dot.aux prov. pour risques & charges de fonct.	- €	- €	- €	- €		
6875	Provision pour risques de perte d'activités	- €	- €	- €	- €		
022	Dépenses imprévues	- €	194 000,00 €	- €	182 240,00 €		
022	Dépenses imprévues	- €	194 000,00 €	- €	182 240,00 €		
Total des dépenses réelles		2 799 027,41 €	4 423 410,00 €	2 975 549,83 €	3 999 500,00 €		
23	Virement à la section d'investissement	- €	265 724,00 €	- €	275 785,00 €		
023	Virement à la section d'investissement	- €	265 724,00 €	- €	275 785,00 €		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	220 759,83 €	197 366,00 €	198 615,47 €	176 315,00 €		
6761	Diff. sur réalisations (positives) transf. en inv.	31 825,01 €	- €	1 250,00 €	- €		
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	188 934,82 €	197 366,00 €	197 365,47 €	176 315,00 €		
43	Opérations d'ordre de transfert à l'intérieur de la section	- €	- €	- €	- €		
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	- €	- €	- €	- €		
Total des dépenses d'ordres		220 759,83 €	463 090,00 €	198 615,47 €	452 100,00 €		
TOTAL GENERAL		3 019 787,24 €	4 886 500,00 €	3 174 165,30 €	4 451 600,00 €		

REPARTITIONS des DEPENSES par NATURES		
CHARGES FIXES		1 325 584,15 €
	Dont charges de personnel	1 002 367,16 €
CHARGES VARIABLES		1 694 203,09 €
	Dont charges de personnel	121 961,76 €
CHARGES VARIABLES / RECETTES		51,29%
POINT MORT		2 721 209,86 €

1 417 316,00 €	1 394 205,55 €
1 024 300,00 €	1 045 521,07 €
2 051 584,00 €	1 779 959,75 €
200 200,00 €	166 821,49 €
60,86%	54,48%
3 620 810,05 €	3 062 588,76 €

1 360 515,00 €
1 006 300,00 €
1 661 045,00 €
57 700,00 €
57,18%
3 177 404,80 €

RECETTES			2016		2017		2018
Chap./ Articles	Désignation	Compte Administratif	Budget (Y/c DM)	Compte Administratif	BP		
013	Atténuations de charges	42 449,37 €	40 000,00 €	44 322,44 €	24 600,00 €		
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	8 423,17 €	10 000,00 €	12 601,25 €	12 600,00 €		
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	34 026,20 €	30 000,00 €	31 721,19 €	12 000,00 €		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	3 161 799,47 €	3 329 100,00 €	3 221 582,26 €	2 878 000,00 €		
704	Travaux	2 648 831,47 €	2 875 000,00 €	2 884 349,88 €	2 400 000,00 €		
705	Etudes	38 200,00 €	40 000,00 €	9 650,00 €	40 000,00 €		
70688	Autres prestations de service	465 072,39 €	398 000,00 €	306 609,85 €	430 000,00 €		
7078	Autres (ventes panneaux signalisation)	1 625,61 €	8 000,00 €	12 972,53 €	- €		
7083	Locations diverses (Matériel TOPO)	70,00 €	100,00 €	- €	- €		
70871	par la collectivité de rattachement	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €		
75	Autres produits de gestion courante	193,82 €	589,48 €	0,95 €	761,02 €		
758	Produits divers de gestion courante	193,82 €	589,48 €	0,95 €	761,02 €		
Total des recettes de gestion des services		3 204 442,66 €	3 369 689,48 €	3 265 905,65 €	2 903 361,02 €		
76	Produits financiers	- €	- €	- €	- €		
7688	Autres	- €	- €	- €	- €		
77	Produits exceptionnels	46 053,01 €	28 500,00 €	2 696,66 €	- €		
773	Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	628,00 €	- €	1 446,66 €	- €		
775	Produits des cessions d'immobilisations	31 825,01 €	- €	1 250,00 €	- €		
7718	Autres produits exceptionnels	- €	- €	- €	- €		
7788	Produits exceptionnels divers (Reprise sur provision)	13 600,00 €	28 500,00 €	- €	- €		
Total des recettes réelles		3 250 495,67 €	3 398 189,48 €	3 268 602,31 €	2 903 361,02 €		
002	Excédent de fonctionnement reporté	- €	1 486 810,52 €	- €	1 546 738,98 €		
002	Excédent de fonctionnement reporté	- €	1 486 810,52 €	- €	1 546 738,98 €		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	52 884,40 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €		
722	Immobilisations corporelles	51 384,40 €	- €	- €	- €		
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €		
Total des recettes d'ordre		52 884,40 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €		
TOTAL GENERAL		3 303 380,07 €	4 886 500,00 €	3 270 102,31 €	4 451 600,00 €		

RESULTATS 283 592,83 €

95 937,01 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			2016	2017		2018
Chap./ Articles	Désignation	Compte Administratif		Budget (Y/c DM)	Compte Administratif	BP
16	Emprunts et dettes assimilées	58 898,34 €	56 300,00 €	54 520,40 €	55 100,00 €	
1641	Emprunts en euros	58 898,34 €	56 300,00 €	54 520,40 €	55 100,00 €	
20	Immobilisations incorporelles	- €	1 000,00 €	540,78 €	8 000,00 €	
2051	Concessions et droits similaires	- €	1 000,00 €	540,78 €	8 000,00 €	
21	Immobilisations corporelles	109 975,78 €	70 519,90 €	47 589,31 €	35 000,00 €	
2111	Terrains nus	16 338,00 €	- €	- €	- €	
21318	Autres bâtiments publics	55 973,60 €	30 000,00 €	20 270,01 €	- €	
2135	Instal.géné.,agencements, aménagements ...	12 234,05 €	1 068,14 €	1 068,14 €	- €	
2138	Autres constructions	- €	- €	- €	- €	
2182	Matériel de transport	- €	- €	- €	- €	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 334,63 €	6 000,00 €	5 781,90 €	5 000,00 €	
2184	Mobilier	3 034,50 €	5 451,76 €	5 451,76 €	5 000,00 €	
2188	Autres immobilisations corporelles	19 061,00 €	28 000,00 €	15 017,50 €	25 000,00 €	
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	
2315	Installation, matériel et outillage techniques	- €	- €	- €	- €	
27	Autres immobilisations financières	90,00 €	1 000,00 €	- €	1 000,00 €	
275	Dépôts et cautionnements versés	90,00 €	1 000,00 €	- €	1 000,00 €	
020	Dépenses imprévues	- €	39 756,57 €	- €	34 500,00 €	
020	Dépenses imprévues	- €	39 756,57 €	- €	34 500,00 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	52 884,40 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	
13913	Départements	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	
2135	Instal.géné.,agencements, aménagements ...	16 384,40 €	- €	- €	- €	
2315	Installations, matériel et outillage technique	35 000,00 €	- €	- €	- €	
041	Opérations patrimoniales	- €	35 000,00 €	35 000,00 €	- €	
2135	Instal.géné.,agencements, aménagements ...	- €	35 000,00 €	35 000,00 €	- €	
TOTAL DEPENSES HORS OPERATIONS			221 848,52 €	205 076,47 €	139 150,49 €	135 100,00 €
OPERATION d'EQUIPEMENT : matériels roulants			206 857,10 €	400 650,00 €	32 650,00 €	551 950,00 €
TOTAL AVEC OPERATIONS d'INVESTISSEMENT			428 705,62 €	605 726,47 €	171 800,49 €	687 050,00 €

RECETTES			2016	2017		2017
Chap./ Articles	Désignation	Compte Administratif		Budget (Y/c DM)	Compte Administratif	BP
16	Emprunts et dettes assimilés	87 088,00 €	- €	- €	- €	- €
1641	Emprunts en euros	87 088,00 €	- €	- €	- €	- €
1068	Apports, Dotations, Réserves	- €	- €	- €	- €	36 008,55 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	- €	- €	- €	- €	36 008,55 €
001	Excédent d'investissement reporté	- €	97 126,47 €	- €	- €	158 941,45 €
001	Excédent d'investissement reporté	- €	97 126,47 €	- €	- €	158 941,45 €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	265 724,00 €	- €	- €	275 785,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	265 724,00 €	- €	- €	275 785,00 €
024	Produits de cessions d'immobilisations	- €	10 510,00 €	- €	- €	40 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	220 759,83 €	197 366,00 €	198 615,47 €	- €	176 315,00 €
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immob.	31 825,01 €	- €	1 250,00 €	- €	- €
28051	Concessions et droits similaires	3 333,75 €	280,00 €	280,16 €	- €	271,00 €
281318	Autres bâtiments publics	9 228,74 €	13 020,00 €	13 015,82 €	- €	14 368,00 €
28135	Instal.géné.,agencement, aménagements des construc	2 653,75 €	6 895,00 €	6 912,28 €	- €	7 020,00 €
281568	Autre mat et outil d'incendie et de défense civile	2 400,00 €	2 400,00 €	2 400,00 €	- €	2 400,00 €
28158	Autres installations, agencements...	1 187,88 €	1 188,00 €	1 187,88 €	- €	1 188,00 €
28182	Matériel de transport	139 156,62 €	144 536,00 €	144 526,12 €	- €	124 185,00 €
28183	Matériel de bureau et informatique	7 797,38 €	5 350,00 €	5 347,61 €	- €	3 081,00 €
28184	Mobilier	2 839,38 €	1 287,00 €	1 286,92 €	- €	1 832,00 €
28188	Autres immobilisations corporelles	20 337,32 €	22 410,00 €	22 408,68 €	- €	21 970,00 €
041	Opérations patrimoniales	- €	35 000,00 €	35 000,00 €	- €	- €
2315	Instal.géné.,agencements, aménagements ...	- €	35 000,00 €	35 000,00 €	- €	- €
TOTAL RECETTES			307 847,83 €	605 726,47 €	233 615,47 €	687 050,00 €
RESULTATS			- 120 857,79 €	61 814,98 €		